



STARDUSTCOLORS SAS

✉ ZA Tesan Plan Sud
30126 St Laurent des Arbres
☎ +33 466 506 166
E-mail: info@stardustcolors.com

Série : FINITIONS SPÉCIALES BLACKEST BLACK

Référence : BB-S

FICHE TECHNIQUE

Version : 17/05/2020

TYPE DE PRODUIT ET APPLICATIONS

Finition noire mate à 2 composants, couleur noire ultra profonde avec très faible indice de réflexion et absorption maximale de la lumière

CHAMPS D'APPLICATIONS

En tant que finition mate pour les plastiques et les métaux ...
Comme finition mate pour l'automobile
En finition mate pour PVC.
La finition Blackest Black présente une faible résistance à l'abrasion et aux rayures.

COMPOSANTS ET MÉLANGE

DURCISSEUR H423: 13,5%

DILUANT ACRYLIQUE V1

En poids

1000 parts de peinture Black Matt

135 parts de durcisseur H423

200 parts de diluant

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUE ET CHIMIQUES

Densité du produit	1,05 g / cm3 ± 0,05
Taux de solides :	50%
Degré de brillance :	2 °
Viscosité de livraison NF4 :	60 ' CF4
Viscosité de mélange NF4 :	25 ' CF4
Mélange / Pot-Life :	1h with H423
Rendement théorique	10 M2 / L / Layer
COV du mélange PAE	<420g/L

SYSTÈMES D'APPLICATIONS

Pistolet HVLP de 1,3 à 1,5mm

Pression Pistolet : selon recommandations du fabricant

MODE D'EMPLOI

Préparation :

Sur tous les supports apprêtés

Le fond doit être poncé au P320 ou P400

Bien mélanger les 2 composants dans des proportions exactes puis laisser reposer 5 min avant application.

Appliquer 2 couches avec un intervalle de 5 min

SECHAGE

À une température de 20 ° C:

Au toucher: 15 min

Manipulation: 4h

Coeur sec: 6 h

Les propriétés de durcissement optimales sont obtenues après 48 heures

Infra rouge:

Onde moyenne: 10-15 min

Ondes courtes: 8-10 min

STOCKAGE ET CONDITIONNEMENTS DISPONIBLES

1 L - 5 L - 20 L

Temps maximum de stockage : 12 MOIS DANS UN BIDON BIEN FERMÉ

OBSERVATIONS

Respecter les instructions d'utilisation indiquées sur l'étiquette du bidon et prendre toutes les précautions en matière de ventilation et de manipulation, selon indications de la fiche de sécurité du produit, normalisée par la législation en vigueur.